

Gensac, le 26/05/2014

Mesdames, Messieurs les membres du comité directeur de la ligue Poitou-Charentes,
Mesdames, Messieurs, les présidents des associations affiliées,
Monsieur le Coordonateur de l'Equipe Technique Régionale,
Mesdames, Messieurs, les Maîtres d'armes et enseignants,
Mesdames, Messieurs, les licenciés

Vous êtes convoqués aux Assemblées Générales qui se dérouleront :

SAMEDI 28 JUIN 2014

**Salle municipale d'escrime Germaine Joris,
rue du Moulin de Vendôme,
17140 Lagord
(Salles d'Armes de LA ROCHELLE)**

10h00 ASSEMBLEE GENERALE

11h00 ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Extraits des statuts de la ligue Poitou-Charentes :

1. Art. 10.2 : l'ordre du jour de l'assemblée générale sera communiqué 15 jours avant la date de l'AG.
2. L'assemblée générale est constituée de membres définis à l'art. 9.1 des statuts
3. art. 9.2 : Seuls les membres titulaires de la licence fédérale au 31 août précédant l'AG, appartenant à une association en règle avec la FFE et avec ses comités locaux et la loi 1901 disposent d'un nombre de voix déterminé par un barème précisé dans ledit article.
4. Conformément à l'art. 9.4, peut assister à l'AG, tout licencié sans voix délibérative ni consultative et peuvent participer aux débats avec voix consultative, les membres du comité directeur et du bureau de la ligue, les présidents des comités départementaux, le CTS et toute personne expressément invitée par le président.
5. Les candidats aux postes du comité directeur doivent remplir les conditions précisées aux art. 11.2, 11.3, 11.4 des statuts pour se présenter
6. Les candidats sont élus au comité directeur sous réserve qu'ils remplissent les conditions de l'art. 11.1 des statuts

Art. 15.1 Le président est choisi parmi les membres du comité directeur, sur proposition de celui-ci. Il est élu au scrutin secret, à la majorité absolue des suffrages valablement exprimés et des bulletins blancs.

Vous voudrez bien compléter, dater et signer le ou les formulaires joints et les retourner avant les dates limites indiquées à :

Monsieur Jean-Michel BONNAMY**Président de Ligue****10 chemin des renauds****16130 GENSAC-LA-PALLUE**

Vous en remerciant par avance,

Cordialement,

Jean-Michel BONNAMY

Président